**AVIS A LA POPULATION**

**REUNION D’INFORMATION DU PUBLIC**

**Présentation du dossier de base de la Zone d’Enjeu Communal**

Le Collège de la Ville d’Aubange invite la population, suite à la demande du Conseil, à une réunion d’information préalable, organisée dans le cadre de la Zone d’Enjeu Communal à Athus et autres révisions du plan de secteur connexes.

Cette réunion se tiendra en salle du Conseil communal, rue Haute n°22 à 6791 ATHUS, le jeudi 20 février 2025 à 19h30.

Des informations peuvent être préalablement obtenues auprès de Monsieur KLEE du service Urbanisme de la Ville d’Aubange (063 38 12 59) ou auprès de Monsieur Mottiaux, représentant le bureau IMPACT Srl (061/41 54 54).

Cette réunion a pour objet de permettre à la Commune de présenter le dossier de base, de permettre au public de s’informer et d’émettre ses observations sur le projet, de mettre en évidence, le cas échéant, les points particuliers qui pourraient être abordés dans le rapport sur les incidences environnementales, et de présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées pour le demandeur afin qu’il en soit tenu compte dans le rapport sur les incidences environnementales.

Toute personne peut consulter à la Commune (Service urbanisme – rue Haute 22 à 6791 Aubange) la copie de la retranscription de l'exposé et des documents qui seront présentés lors la réunion d’information.

Toute personne peut adresser par écrit au Collège communal, dans un délai de quinze jours suivant la réunion d’information, ses observations et suggestions concernant le projet de révision du plan de secteur. Elle peut également mettre en évidence des points particuliers, et présenter des alternatives pouvant raisonnablement être envisagées par l'autorité à l'initiative de la révision, afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation du rapport sur les incidences environnementales.

* Soit en les envoyant au Collège communal – rue Haute 22 à 6791 Athus
* Soit par courriel à urbanisme@aubange.be